Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260430-DEL20260457-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026-04-57

OBJET : PARTENARIATS CULTURELS POUR L'ANNEE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 23 avril 2026

Date d'affichage : 23 avril 2026

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Joël TRANVOUEZ, Monique BRONEC, Pierre GRANDJEAN, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Catherine ANDRIEUX, Lionel BODIOU, Céline SENECHAL, Soisic VOXEUR, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Catherine MARREC, Yann LE JOLIVET, Daniel LE ROUX, Patrice SIDOINE, Eric LEFEUVRE, Laetitia COM, Nicolas CANN, Aurélie MESLET-KERVELLA, Nadya BOUGRINE, Elodie LOUSSE, Carole LE PAPE-CAROFF, Abdourahim DIALLO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Xavier LE GUEN, Christine ROUDAUT, Yann DUPUY, Céline LE ROY, Charlène BERAULT ROLLAND conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procuration :
Eliane PICART à Céline SENECHAL
Lauriane CHATRY à Joël TRANVOUEZ
Adrien CONNAN à Monique BRONEC

Monsieur Jean-Yvon BOUCHEVARO a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260430-DEL20260457-DE

PARTENARIATS CULTURELS POUR L'ANNEE 2026

Les associations citées ci-dessous prévoient l'organisation de projets ou événements culturels en 2026.

La ville de Guipavas est un partenaire majeur des associations proposant des actions sur son territoire et souhaite s'y associer financièrement à hauteur globale de 11 800 €.

NOM DE L'ASSOCIATION	2026
ASSOCIATION GUIPAVAS IDENTITE ET PATRIMOINE (AGIP)	2500 €
AMICALE LAIQUE DE COATAUDON – SECTION TANGO THEATRE	400 €
THEATRE DE L'ARTSCENE	1200 €
AMICALE LAIQUE DE GUIPAVAS	1500 €
COMITE DE QUARTIER, FIEF DU DOUVEZ (CQFD)	1000 €
RIBL AN ELORN	2500 €
WAR ROUDOU AR GELTED	300 €
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS DE L'ORALITE (ADAO)	500 €
FANFARE GOUT DU REUZ	1000 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-YVES	400 €
FEE DU BONHEUR	500 €
TOTAL	**11 800 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCORDER** les partenariats financiers mentionnés ci-dessus pour l'année 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les nouvelles conventions de partenariats.

PJ : conventions de partenariat culturel

Avis des commissions :
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable
Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, associations patriotiques, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 29 AVRIL 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE GUIPAVAS
FINISTÈRE

Le secrétaire de séance,
Jean-Yvon BOUCHEVARO